

Etat des lieux des fermes pédagogiques en Île-de-France

Synthèse de l'enquête



ARENE

Expertise et ressources
pour un développement durable

îledeFrance

**la bergerie
nationale**
FRANÇOIS



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE
ET DE L'ALIMENTATION



État des lieux des fermes pédagogiques en Île-de-France réalisé en 2012

Synthèse de l'enquête ARENE Île-de-France et La Bergerie nationale – mars 2013


Sommaire

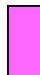
Contexte et objectifs de l'état des lieux	3
Méthodologie	4
Résultats	5
Conclusion et perspectives	21
Zoom sur deux fermes pédagogiques	22
Annexes 1 et 2 : questionnaires envoyés	26
Annexe 3 : Liste des fermes pédagogiques ayant répondu aux questionnaires.....	30
Annexe 4 : Circulaire interministérielle des fermes pédagogiques.....	32
Lexique.....	37

Contexte et objectifs de l'état des lieux

La ferme pédagogique est un outil privilégié d'éducation à l'environnement agricole pour tous les publics.

En Île-de-France, la particularité de ce secteur d'activité est qu'il est constitué de deux principaux types de fermes pédagogiques organisées de façon très différente :

 **les exploitations agricoles** ouvertes au public, dont la majorité est regroupée au niveau du réseau francilien *À la découverte de la ferme* (ADF) ;

 **les fermes d'animation** (avec peu ou sans production agricole), qui n'adhèrent à aucun des réseaux nationaux de fermes pédagogiques.

Il faut aussi tenir compte des exploitations des lycées agricoles publics et privés qui ouvrent leurs portes au public.

La dernière enquête apportant un regard sur ce secteur d'activité a été réalisée en 2002 par la Bergerie nationale. Depuis, seul un recensement quantitatif a été effectué en 2006 au niveau national puis un en 2007 au niveau régional sur les structures adhérentes à un réseau, écartant les fermes d'animation. Cela fait donc 10 ans qu'il n'existe aucune donnée qualitative sur les fermes pédagogiques.

C'est pourquoi l'ARENE Île-de-France - Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies - a engagé un partenariat avec la Bergerie nationale en 2012 pour réaliser une enquête quantitative et qualitative sur l'offre des fermes pédagogiques dans la région.

Cette enquête a eu pour objectif de réaliser un état des lieux et une cartographie des fermes pédagogiques d'animation et agricoles franciliennes. Elle a permis de prendre en compte les questionnements suivants :

- Que représentent les fermes pédagogiques en tant que lieux de sensibilisation à l'environnement des habitants et de leur territoire (enfants, familles, personnes en situation de handicap...) ?
- Intègrent-elles la notion de développement durable dans leurs pratiques agricoles et dans leurs actions éducatives ?
- Comment s'inscrivent les fermes pédagogiques dans une démarche de durabilité innovante de territoire (Agenda 21, plan énergie climat territorial PCET, ...) ?
- Quels services de proximité proposent-elles ?
- S'inscrivent-elles dans des démarches de réseaux et de partenariats ?
- Que représente l'accueil pédagogique au niveau économique à l'échelle d'une structure associative, d'un service d'une collectivité ou d'une entreprise agricole ?
- Que représente l'accueil du public à la ferme en termes d'emplois, formations, métiers, parité homme/femme ?

Pour l'ARENE et la Bergerie nationale, il est indispensable de connaître le rôle des fermes pédagogiques au sein des territoires afin de pouvoir les amener à être des relais d'éducation au développement durable. Des passerelles entre les collectivités et les fermes pédagogiques s'avèreront nécessaires pour une cohérence territoriale en matière de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique pour accompagner l'évolution des comportements.

Méthodologie

La première étape a consisté à recenser les fermes pédagogiques existantes et à mettre à jour la base de données.

Deux questionnaires ont été réalisés : l'un visant les exploitations agricoles ouvertes au public et l'autre à destination des fermes d'animation. (cf. annexes 1 et 2).

Ces questionnaires ont été envoyés par courriel le 10 avril 2012, offrant la possibilité aux structures de répondre directement en ligne ou de renvoyer le questionnaire joint au courriel. Parallèlement, un courrier postal a été adressé aux fermes n'ayant pas d'adresse électronique.

Une première relance a été effectuée par email le 21 mai 2012, suivie de relances téléphoniques et de courriels entre juillet et novembre 2012.

Au cours de la deuxième étape, l'ARENE et la Bergerie nationale ont analysé et interprété les résultats obtenus présentés ci-dessous, suivis des perspectives à explorer et à développer.

Résultats

Total des réponses

Suite à la mise à jour de la base de données, 100 fermes pédagogiques ont été répertoriées dont 65 exploitations agricoles ouvertes au public et 35 fermes d'animation. En 2007, elles étaient 119 (82 exploitations agricoles ouvertes au public et 37 fermes d'animation).

Au final, 73 % des fermes pédagogiques ont répondu au questionnaire, dont 30 fermes d'animation et 43 exploitations agricoles.

Les coordonnées de ces fermes pédagogiques se trouvent en annexe 3.

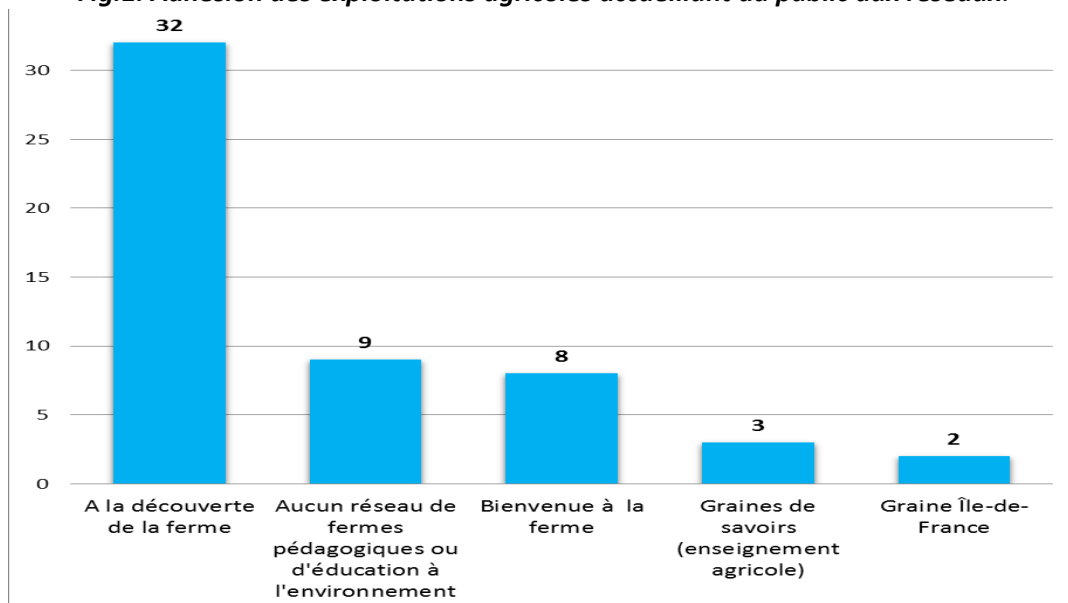
Les réseaux de fermes pédagogiques

Les exploitations agricoles

Pour les exploitations agricoles, le réseau historique des fermes pédagogiques en Île-de-France est « À la découverte de la ferme ». Créé en Seine-et-Marne, il s'est étendu à toute la région. 74 % des exploitations agricoles qui ont répondu sont adhérentes. Elles sont 20 % à n'adhérer à aucun réseau de fermes pédagogiques, les autres ont intégré les réseaux « Bienvenue à la ferme » ou « Graines de savoirs » (fermes pédagogiques de l'enseignement agricole). L'adhésion à un réseau n'exclut pas de faire partie d'un autre. Les réseaux nationaux de fermes pédagogiques « Accueil paysan » et les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) ne sont pas représentés.

Un réseau CIVAM s'est créé autour de l'approvisionnement de la restauration collective en circuit court et, par cette action, développe un peu d'éducation vers ses publics. Mais il n'existe pas de réseau CIVAM spécialisé en tant que fermes pédagogiques dans la région. Deux exploitations agricoles sont adhérentes au réseau d'éducation à l'environnement GRAINE Île-de-France.

Fig.1. Adhésion des exploitations agricoles accueillant du public aux réseaux.

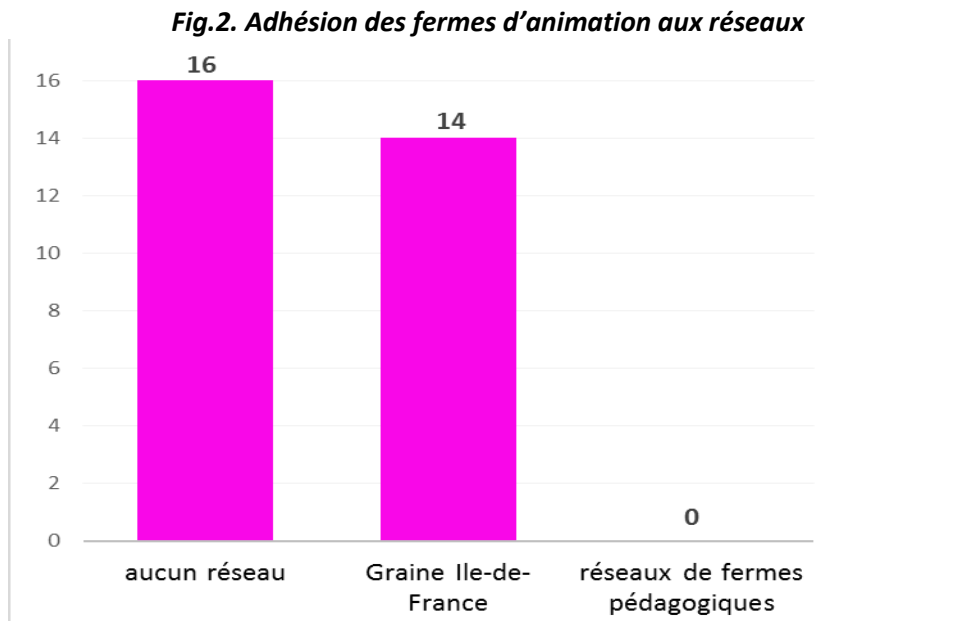


D'autres réseaux existent sur le territoire : « Terroir Essonne » pour la valorisation des produits et « Chapeau de paille » pour les fermes de cueillettes.

Les fermes d'animations

Les chartes des réseaux agricoles mentionnent que l'exploitant-e doit être en charge de l'accueil pédagogique. Les fermes d'animation ayant des animateurs-trices pour accueillir ne peuvent donc pas adhérer à ces réseaux. Le Groupement international des fermes d'animation éducatives (GIFAE) étant actuellement peu actif, les fermes d'animation n'ont pas de réseau auquel adhérer. De fait, environ la moitié (53 %) ne fait partie d'aucun réseau. Toutes les autres sont adhérentes au GRAINE Île-de-France.

34 % des fermes pédagogiques tout type confondu, ne font partie d'aucun réseau.



Statut juridique des fermes pédagogiques

Les fermes pédagogiques sont définies par la circulaire interministérielle de 2001 (annexe 4) qui différencie les exploitations agricoles accueillant du public, des fermes d'animation. Cette différenciation se fait par rapport au chiffre d'affaires provenant de la production agricole à celui provenant de l'accueil pédagogique.

Cette définition n'est pas basée sur le statut juridique.

Les exploitations agricoles accueillant du public ont toutes un statut agricole, GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun), SARL (Société à responsabilité limitée)... En revanche, certaines combinent plusieurs statuts : agricole et commercial, agricole et association. Trois fermes ont un statut d'établissement public.

63 % des fermes d'animations ont un statut associatif. 37 % dépendent directement de collectivités territoriales. Une des fermes d'animation est un syndicat mixte, les autres sont centre social ou établissement public national et deux sont des entreprises privées agricoles.

Descriptif des fermes pédagogiques

Typologie des exploitations agricoles franciliennes ouvertes au public

65 % des exploitations agricoles qui accueillent du public ont des animaux d'élevage (dont escargots, abeilles...). Parmi celles qui n'ont pas d'animaux, environ la moitié sont des exploitations de grandes cultures, et l'autre moitié ont d'autres types de cultures : pépinières, maraîchages, arboricultures, cressonnières, petits fruits rouges ou plantes médicinales. Sur l'ensemble de l'échantillon étudié, 42 % sont en agriculture raisonnée* ou en production intégrée*, 33 % sont en agriculture conventionnelle* et 25 % sont en agriculture biologique* ou en agro-écologie* - *Cf. Lexique p.39

Fig.3. Productions des exploitations agricoles ouvertes au public

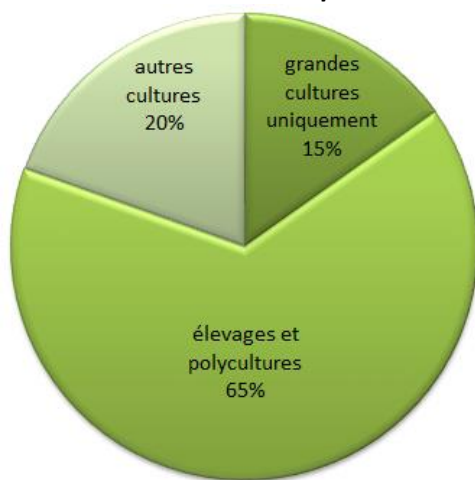
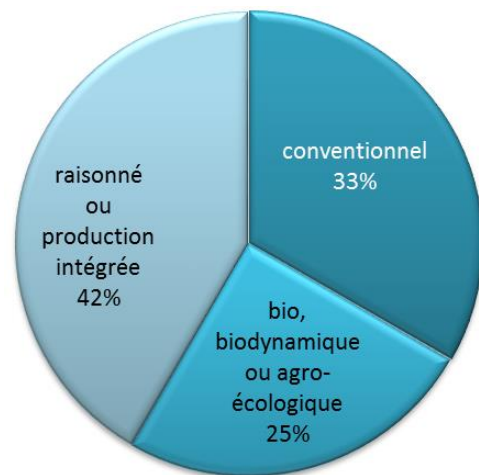


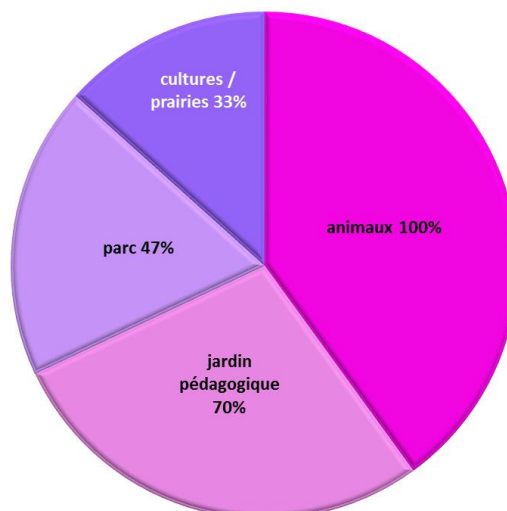
Fig.4. Type d'agricultures des exploitations agricoles ouvertes au public



Typologie des fermes d'animation franciliennes

Toutes les fermes d'animation élèvent des animaux, 33 % ont des prairies et des cultures et 47 % se trouvent dans des parcs. 70 % des fermes d'animations proposent un jardin pédagogique.

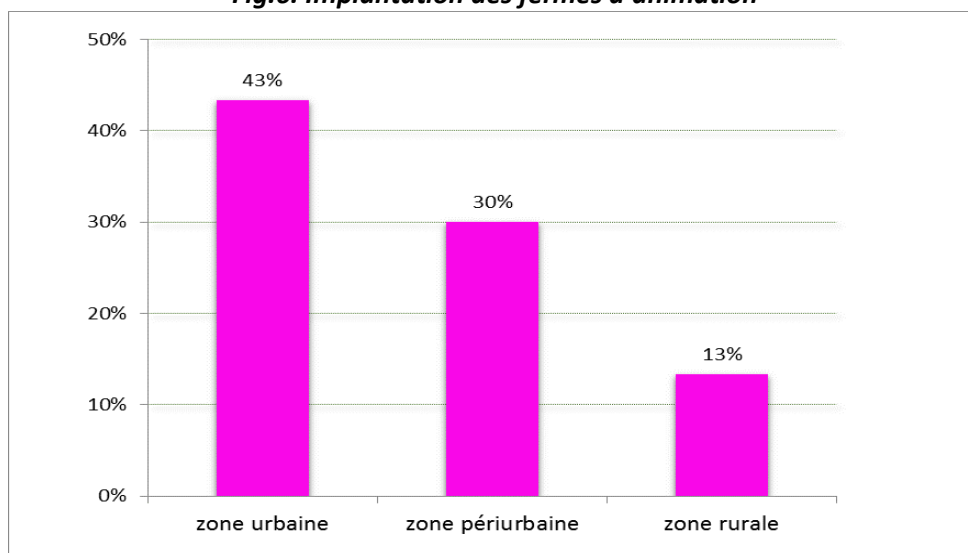
Fig.5. Profil des fermes d'animation



Répartition géographique

Dans l'échantillon de référence, les fermes d'animation sont plus nombreuses en zone urbaine, soit 43 %. Elles représentent 30 % en zone périurbaine, d'où la forte implantation dans des parcs, 13 % sont implantées en zone rurale.

Fig.6. Implantation des fermes d'animation



Répartition des emplois

Les 73 fermes pédagogiques ayant répondu à l'enquête emploient 304 personnes dont environ 3/4 sont en contrat à durée indéterminée (CDI) et 1/4 en contrat à durée déterminée (CDD).

Pour les 43 exploitations agricoles, cela représente 162 personnes réparties sur 143,5 ETP (équivalent temps plein) avec une moyenne de 3,68 ETP par exploitation agricole.

Les 30 fermes d'animation emploient 142 personnes pour 112 ETP, ce qui correspond à 3,73 ETP en moyenne.

On constate très peu de différence des nombres d'emplois en ETP entre les deux types de structures. Ces emplois sont en grande majorité stables. Les fermes pédagogiques procurent du travail autant aux hommes qu'aux femmes, même si la répartition des tâches est différente en fonction du genre.

Parité hommes - femmes

Dans notre échantillon d'enquête, les personnes travaillant dans les exploitations agricoles sont à 52 % des hommes et 48 % des femmes, alors que dans les fermes d'animation on trouve 55 % d'hommes et 45 % de femmes.

Les femmes sont plus souvent en CDD que les hommes :

- dans les exploitations agricoles les emplois en CDD concernent 12,50 % des femmes et 1,5 % d'hommes ;
- dans les fermes d'animation la proportion est plus importante mais la différence homme/femme est moins marquée avec 15 % de femmes en CDD contre 12 % d'hommes.

Sur les 30 fermes d'animation, quatre emploient seulement des hommes et trois emploient uniquement des femmes.

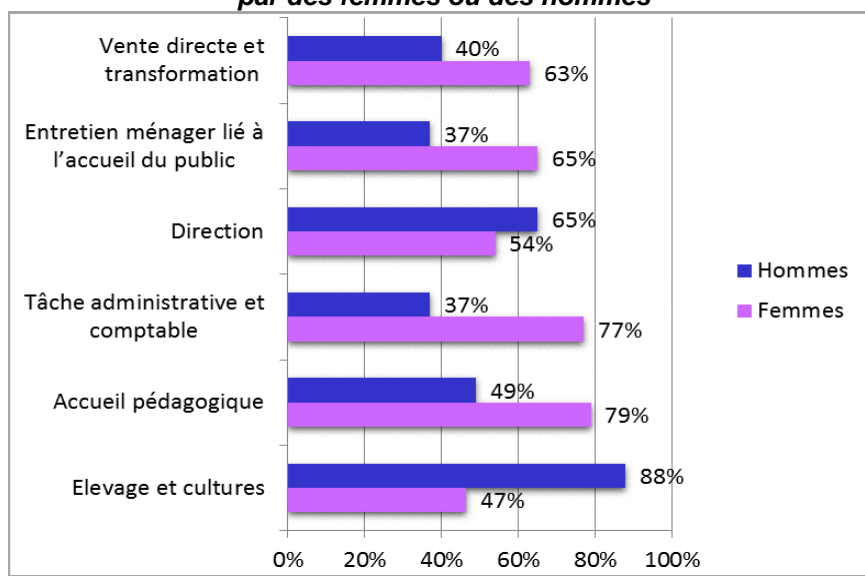
Sur les 43 exploitations agricoles, sept sont tenues uniquement par des hommes et cinq uniquement par des femmes.

Répartition des tâches

Dans les **exploitations agricoles**, la répartition des tâches est plus marquée selon le genre :

- les femmes exercent deux fois plus les tâches administratives et comptables. Si l'accueil est réalisé à 50 % par les agriculteurs, ce sont 80 % des agricultrices qui exécutent cette tâche ;
- les hommes effectuent plus les travaux liés directement à la production agricole, alors que les femmes ont davantage en charge la diversification agricole, la valorisation et les tâches de bureau (animation, entretien, transformation des produits et vente).

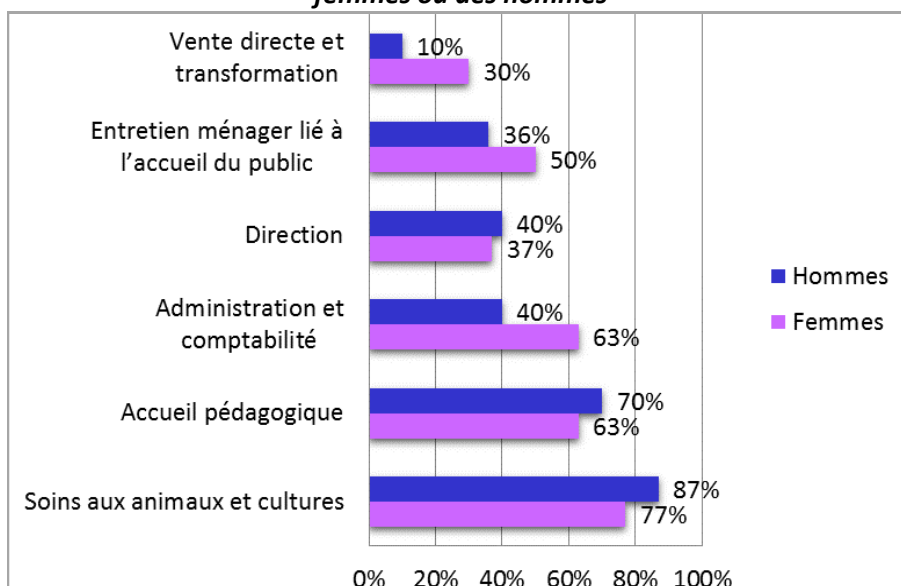
Fig.7. Pourcentage des exploitations agricoles dans lesquelles les tâches sont accomplies par des femmes ou des hommes



Peu de **fermes d'animation** ont une activité de transformation et de vente directe, mais quand cette activité existe, elle est plus souvent confiée à des femmes. L'entretien ménager ainsi que les tâches administratives et comptables sont aussi plus souvent effectués par des femmes.

La répartition des autres tâches est peu marquée par le genre : l'accueil pédagogique, les cultures et les soins aux animaux sont pratiquement autant confiés aux personnes des deux genres.

Fig.8. Pourcentage des fermes d'animation dans lesquelles les tâches sont accomplies par des femmes ou des hommes



La formation des personnels

Dans les exploitations agricoles ouvertes au public, sur les 162 personnes répertoriées, 95 déclarent avoir une formation liée à l'activité ferme pédagogique (agricole, animation ou pédagogie).

Elles se répartissent de la manière suivante :

- 36 % ont une formation agricole (formations diplômantes ou non) ;
- 17 % ont suivi une formation en animation ou pédagogie (dont 12 % ont une formation diplômante et 5 % une formation non diplômante) ;
- 6 % déclarent avoir suivi les deux types de formations ou des stages agricoles et d'animation-pédagogie.

Sur les 42 exploitations agricoles ayant répondu au questionnaire, dix déclarent qu'aucune des personnes y travaillant n'aurait de formation liée à l'activité ferme pédagogique.

Dans les exploitations agricoles, les personnes ont déclaré d'autres types de formation comme : la comptabilité, le secrétariat, l'industrie agro-alimentaire, l'environnement et l'architecture du paysage. Les fermes pédagogiques adhérentes au réseau « À la découverte de la ferme » bénéficient des stages qu'il organise.

Pour les fermes d'animation, sur les 145 personnes répertoriées, 86 d'entre elles ont suivi au moins une de ces formations :

- 17 % une formation agricole ou animalière (formations diplômantes ou non) ;
- 27 % une formation en animation ou pédagogie (dont 15 % pour une formation non diplômante et 12 % pour une formation diplômante : BPJEPS, BEATEP, BTS GPN, éducateur spécialisé, éco-interprète, éducateur spécialisé) ;
- 25 % déclarent avoir suivi les deux types de formations ou de stages agricoles et animation-pédagogie.

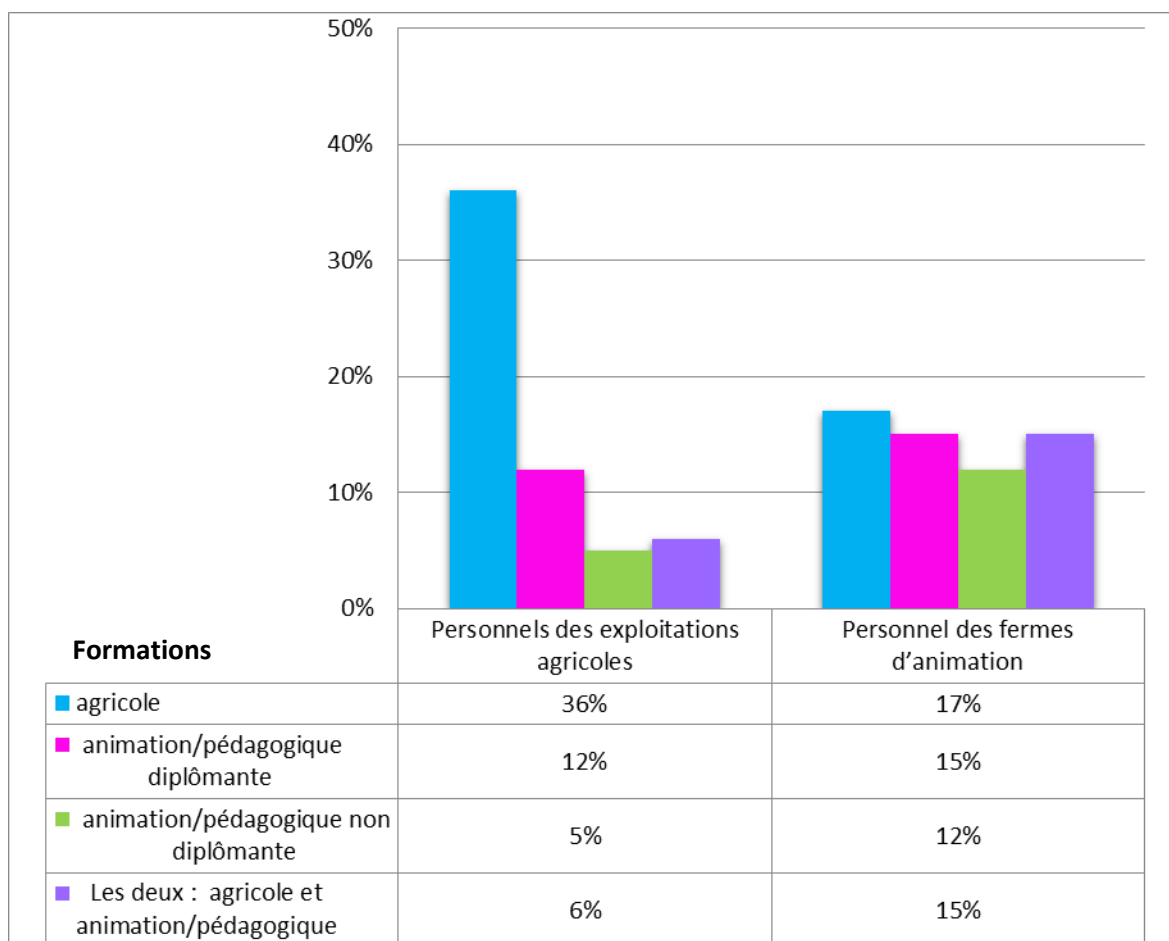
Ainsi sur les 30 fermes d'animation ayant répondu, cinq d'entre elles déclarent qu'aucune personne y travaillant n'aurait de formation liée à l'activité ferme pédagogique.

Dans les fermes d'animation, d'autres types de formations ont été identifiés : un master tourisme et environnement, des diplômes d'éducateur spécialisé, plusieurs diplômes des Beaux-Arts, un CAP fleuriste, un BEPA paysagiste, un DUT génie thermique, un diplôme des arts et métiers, un diplôme de sociologie, un CAP cuisine, une licence de biologie, une formation d'agro-écologue, d'apiculteur et de botaniste.

>> Au regard de leurs objectifs spécifiques, il est logique de trouver plus de personnes ayant une formation agricole chez les agriculteurs-trices et de personnes ayant une formation en animation ou en pédagogie dans les fermes d'animation.

En revanche, le nombre de personnes formées à l'accueil pédagogique à la ferme n'est pas très élevé. Les fermes pédagogiques emploient de nombreuses personnes en reconversion ou en réorientation professionnelle.

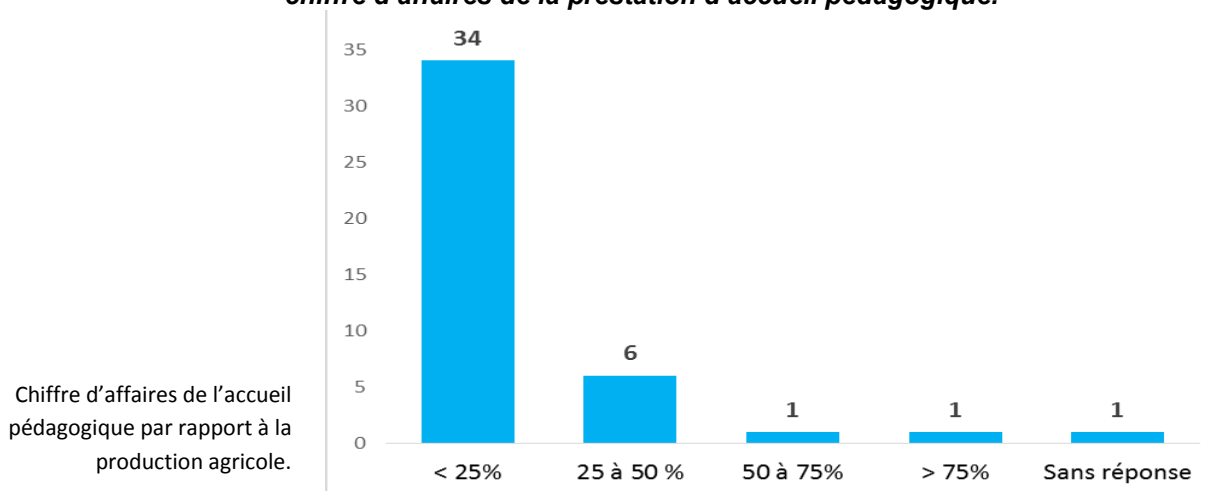
Fig.9. Formations suivies selon les deux types de fermes pédagogiques.



Part des revenus dus à l'activité d'accueil pédagogique

Pour la grande majorité des **exploitations agricoles**, le revenu provenant de la production agricole reste le plus important. La part de l'accueil pédagogique représente moins d'1/4 du chiffre d'affaires pour 79 % des exploitations agricoles de l'échantillon, et entre 1/4 et la 1/2 du CA pour 14 % d'entre elles. Elles sont près de 5 % à avoir tellement développé l'accueil pédagogique que le chiffre d'affaires de cette activité dépasse le revenu agricole. Pour garder un statut agricole, elles doivent alors associer une autre structure juridique, commerciale ou associative.

Fig. 10. Nombre d'exploitations agricoles franciliennes accueillant du public en fonction du chiffre d'affaires de la prestation d'accueil pédagogique.



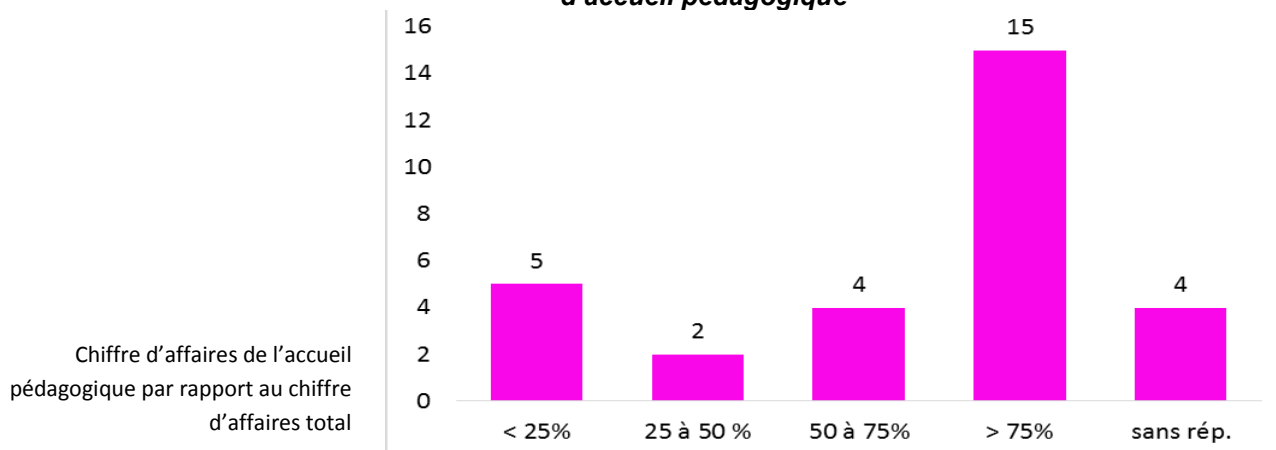
On observe que 73 % des **fermes d'animation** tirent leur principal revenu de l'accueil pédagogique. Pour plus de la moitié, cela représente plus des 3/4 du revenu.

17 % ne retirent de l'accueil que moins d'1/4 du chiffre d'affaires.

Néanmoins ces chiffres ne signifient pas que le reste du revenu provient de la production agricole. Le complément de revenu peut provenir de subventions ou d'autres prestations en dehors des activités liées à la ferme (formations, ingénierie de projets, événementiels, prestations sociales ou d'insertion, etc.).

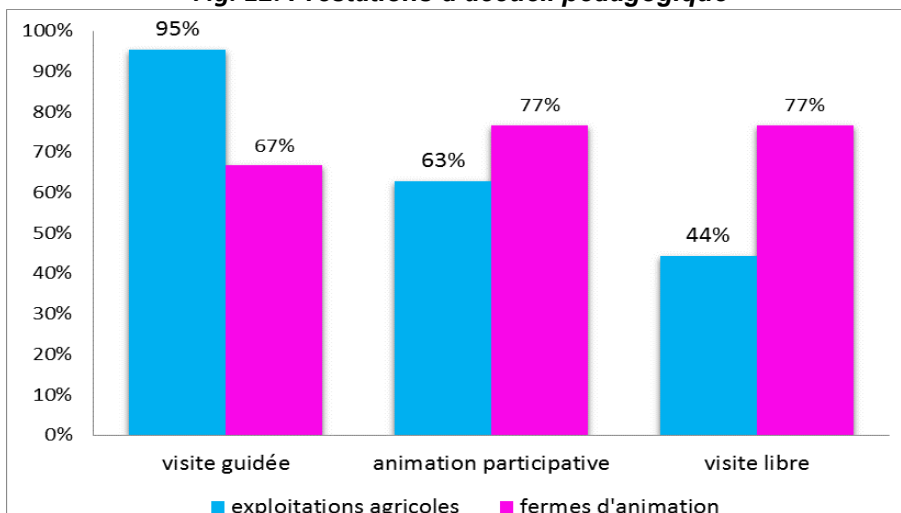
En outre, certaines fermes d'animation municipales offrent un service gratuit à la population.

Fig. 11. Nombre de fermes d'animation en fonction du chiffre d'affaires de la prestation d'accueil pédagogique



Prestations proposées dans le cadre de l'accueil pédagogique

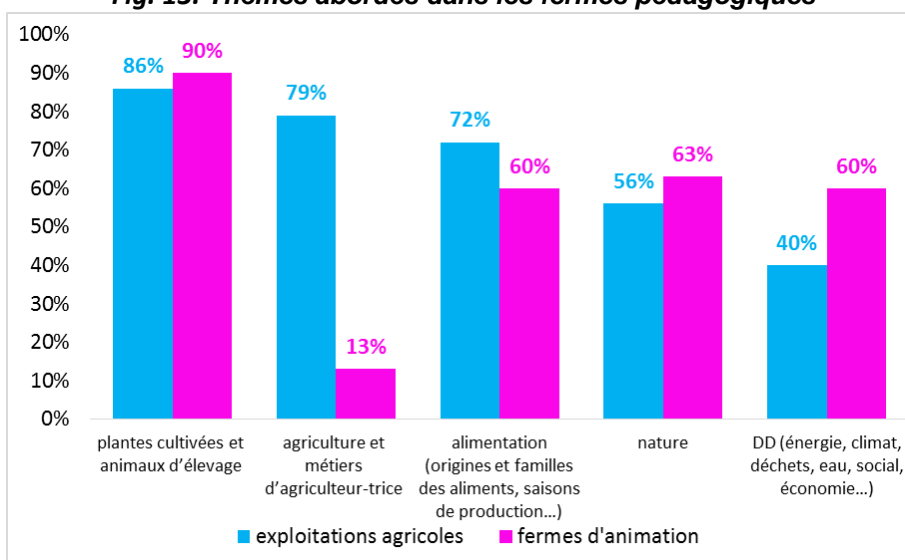
Fig. 12. Prestations d'accueil pédagogique



Les **exploitations agricoles** privilégient plus les visites guidées et les animations que la libre circulation dans la ferme.

Les **fermes d'animation** s'ouvrent plus à un public de découverte et de loisirs qui utilise la structure comme un lieu de promenade surtout quand la ferme est implantée dans un parc. Elles sont aussi un peu plus nombreuses à proposer des animations impliquant la participation du public.

Fig. 13. Thèmes abordés dans les fermes pédagogiques



Très naturellement, les agriculteurs-trices sont nombreux à parler de leur métier aux publics qu'ils reçoivent, mais 20 % de l'échantillon ne le font pas car ils n'accueillent que des écoles maternelles. Ils abordent alors la découverte des animaux et des végétaux. Parmi les fermes d'animations, 11 % vont traiter le thème de l'agriculture. Ces données correspondent bien à la différence d'objectifs entre les deux types de fermes pédagogiques.

Les thèmes fréquemment abordés, de façon presque équivalente, sont la nature et l'alimentation (origine des aliments humains, nourriture des animaux, familles des aliments, saisonnalité des produits...).

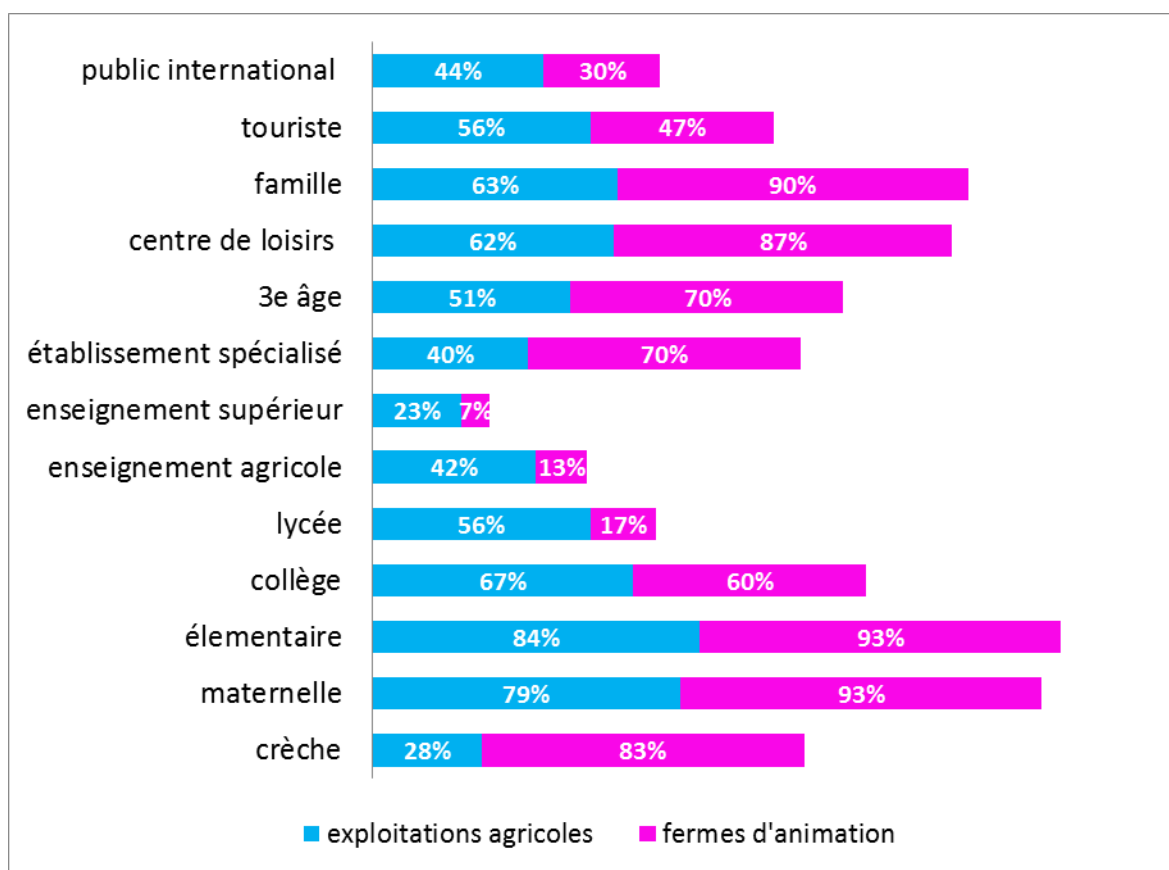
L'éducation au développement durable

Le développement durable (DD) est plus souvent abordé dans les fermes d'animation pour 60 % d'entre elles contre 40 % dans les exploitations agricoles.

Les fermes d'animation sont aussi nombreuses à introduire la notion de développement durable dans leurs animations qu'à créer une animation spécifique au développement durable. Dans les exploitations agricoles, 12 % ont adapté leurs animations en intégrant quelques notions de développement durable et 37 % ont développé des animations spécifiques à cette thématique.

Les publics des fermes pédagogiques franciliennes

Fig.14. La diversité des publics des fermes pédagogiques franciliennes



Les élèves des classes de primaire sont les principaux visiteurs des fermes pédagogiques toutes catégories confondues.

Les crèches et les établissements spécialisés tels que les Instituts médico-éducatifs (IME), les Instituts thérapeutiques, éducatifs ou pédagogiques (ITEP) ou les centres spécialisés pour adultes fréquentent beaucoup plus les fermes d'animation que les exploitations agricoles. La taille et la configuration matérielle des fermes d'animation permettent de développer davantage d'activités pédagogiques sensorielles. Puis viennent les familles et les enfants des centres de loisirs.

En revanche, les exploitations agricoles sont plus nombreuses à déclarer accueillir des publics diversifiés : touristes étrangers, délégations internationales, élèves de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur.

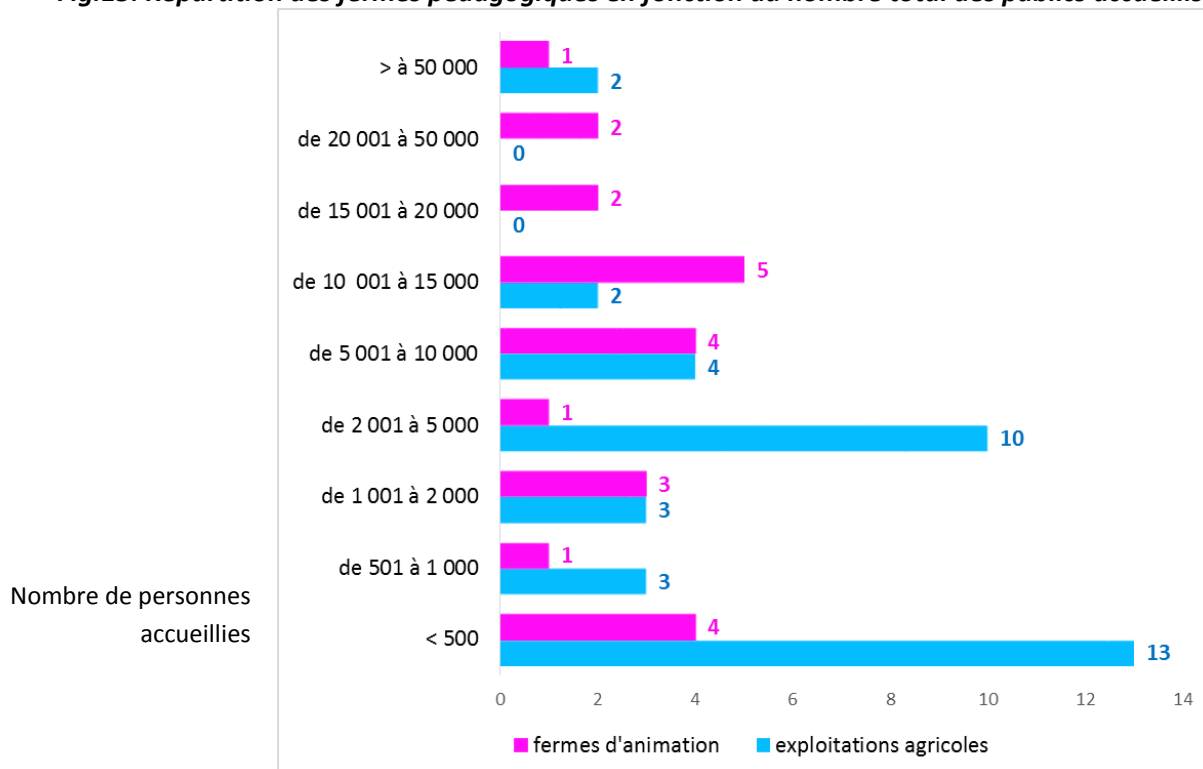
Dans les réponses obtenues, environ 280 000 personnes ont fréquenté les 37 exploitations agricoles et 411 000 ont été accueillies dans les 23 fermes d'animation.

Si la moyenne du nombre de visiteurs des exploitations agricoles est de 7 367 par an et par ferme, le nombre varie énormément d'une ferme à l'autre (de 40 à 92 000 visiteurs).

Pour les fermes d'animation, il en est de même avec une moyenne de 10 000 visiteurs par an, un minimum de 60 et un maximum de 200 000 personnes accueillies.

L'enquête a également révélé qu'un parc présentant des animaux de la ferme ne proposait pas d'activités pédagogiques mais accueillait 400 000 visiteurs. Ce chiffre exceptionnel n'est pas intégré dans la moyenne.

Fig.15. Répartition des fermes pédagogiques en fonction du nombre total des publics accueillis



Certaines exploitations agricoles accueillent peu de public (moins de 500 personnes, voir un ou deux cars par an), pour plusieurs raisons :

- l'accueil pédagogique reste une action très secondaire uniquement pour répondre à des demandes ponctuelles sans qu'il y ait une volonté de la développer ;
- elles désirent accueillir du public mais les multiples travaux de la ferme empêchent de développer la diversification par l'accueil pédagogique ;
- malgré le souhait de recevoir davantage de visiteurs, certaines fermes n'y parviennent pas (difficultés de financement, capacité pour s'agrandir...).

Les fermes d'animation qui accueillent moins de visiteurs sont souvent en création ou en cours de cessation d'activité.

La définition des fermes pédagogiques selon la circulaire du 5 avril 2001 (voir annexe 3), précise que l'activité pédagogique doit être régulière. Les fermes qui accueillent ponctuellement une ou deux classes par an ont demandé néanmoins à figurer dans l'état des lieux.

Sept fermes d'animation situées dans des parcs libres d'accès n'ont pas répondu à la question car elles ne décomptent pas les visiteurs.

L'accueil du public peut être une activité importante : 14 fermes pédagogiques reçoivent plus de 15 000 visiteurs, dont 3 plus de 50 000.

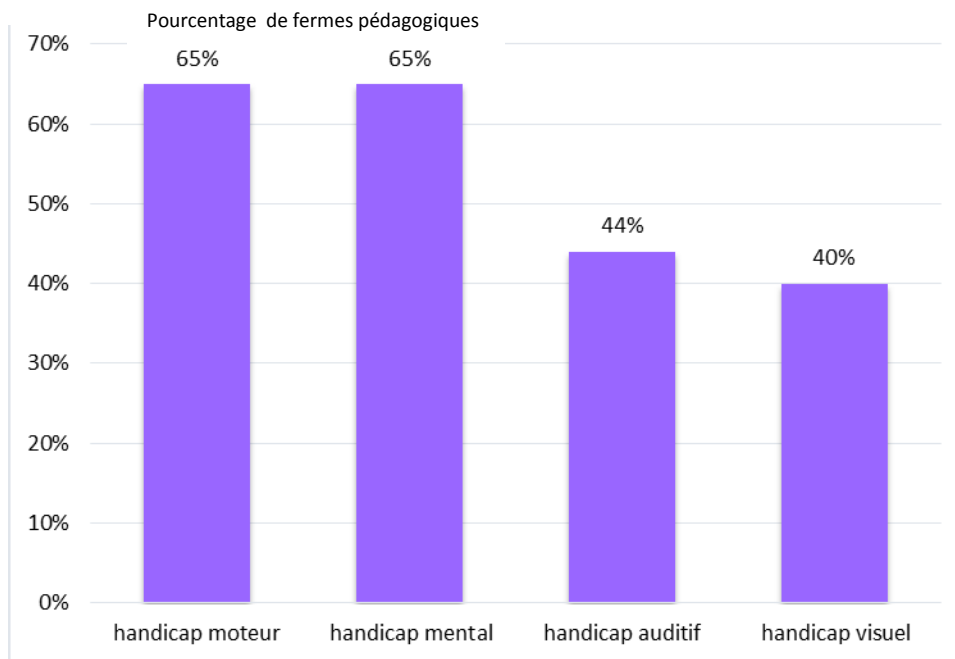
À la question « ce nombre est-il en augmentation ? » une petite majorité des fermes pédagogiques ont répondu oui à 54 % pour les exploitations agricoles et 57 % pour les fermes d'animation.

Pour celles qui ont répondu non, elles précisent que :

- il s'agit d'un constat qu'elles déplorent ;
- elles limitent l'accueil pédagogique par manque de disponibilité ;
- elles n'engagent aucune action pour développer l'accueil ;
- elles sont au maximum de leur capacité d'accueil.

L'accessibilité

Fig.16. Accessibilité des publics en situation de handicap dans les fermes pédagogiques franciliennes



L'accueil des personnes en situation de handicap, qui devient obligatoire dans tous les établissements recevant du public (ERP) dans le cadre de la loi du 11 février 2005, n'est pas encore possible partout.

Elles sont moins de la moitié à avoir adapté leur accueil (matériellement ou au niveau des animations) aux personnes en situation de handicap visuel ou auditif.

Plus de 60 % déclarent que les personnes en fauteuil roulant peuvent circuler dans la ferme et autant proposent des animations adaptées aux personnes présentant un handicap mental.

Les liens avec le territoire

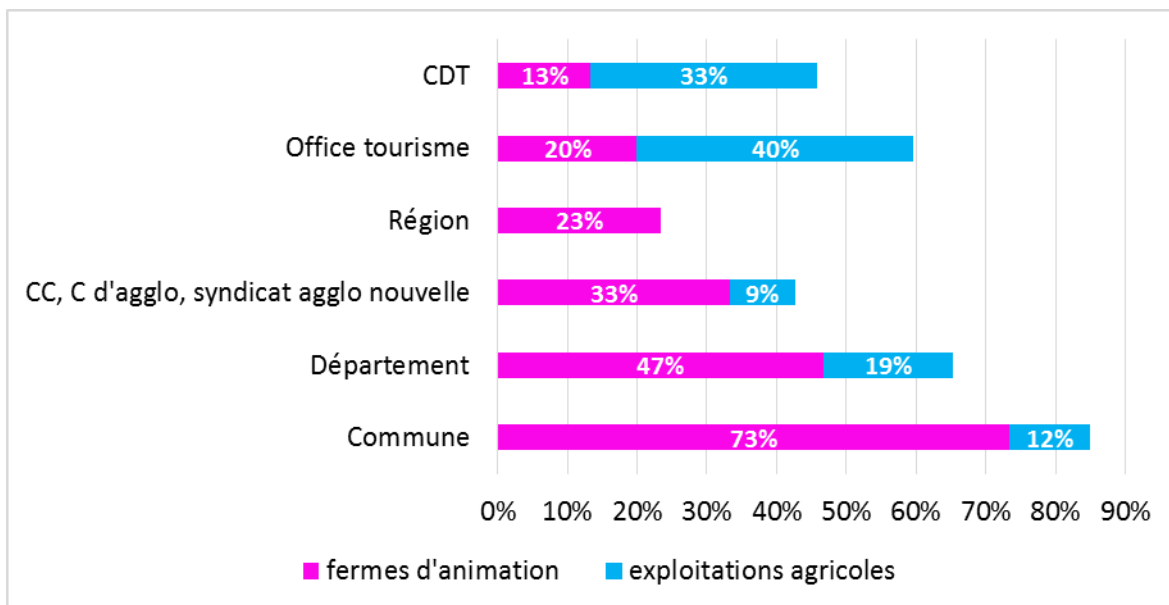
Des partenariats sont développés entre les fermes pédagogiques et le territoire sur lequel elles sont implantées.

Si les fermes d'animation sont plus nombreuses à développer un partenariat avec leur territoire administratif, certaines d'entre elles en dépendent totalement. Les agriculteurs-trices travaillent plus avec les professionnels du tourisme (Office du tourisme ou Comité départemental du tourisme (CDT)). Seules les structures implantées dans un Parc naturel régional (PNR) ou une base de plein air et de loisirs peuvent développer des partenariats (communication, conseils, participation à des commissions...). Certaines ont aussi évoqué les missions locales et les entreprises du territoire.

Parmi les types de partenariat cités lors d'une question ouverte, on y trouve, pour les exploitations agricoles : la chambre d'agriculture, le Conseil général de l'Essonne, l'association Produits & Terroir Essonne – Île-de-France, le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France (GAB), le CERVIA (Saveurs Paris – Île-de-France), les services jeunesse des villes.

Les fermes d'animation ont également évoqué des entreprises, des hôpitaux, des associations, un syndicat d'apiculteurs, etc.

Fig.17. Pourcentage des fermes pédagogiques ayant développé un partenariat avec leur territoire.



Les actions développées dans ces partenariats sont très diverses :

- promotion des produits et visites des fermes ;
- organisation de parcours touristiques ;
- utilisation du cheptel de la ferme pour l'éco-pâturage sur les communes, parcs ou entreprises, entretien de jardins, garde et échanges d'animaux ;
- appui à une association d'éducation à l'environnement (soutien technique, prêt de matériel) ;
- développement d'une activité liée à l'économie sociale et solidaire, interventions pédagogiques, organisation de journées d'animation ou de formation, visites couplées ville / ferme ;
- événementiels (crèche de Noël, marché pédagogique médiéval...), mise en place d'une guinguette, danses populaires, animations festives, Fête des fermes, Semaine du goût, journées portes ouvertes des éleveurs en Île-de-France, etc. ;
- ingénierie de projets, création d'une unité de biométhanisation, enquête sur l'état du maintien de la biodiversité agricole, etc.

Les fermes pédagogiques et le développement durable

Aucune exploitation agricole ne participe aux actions menées dans le cadre des Agendas 21 ou des plans climats énergie territoriaux (PCET). Pourtant, elles sont 33 % à déclarer avoir engagé un projet d'exploitation respectueux du développement durable de différentes manières :

- en travaillant sur les pratiques agricoles (agriculture bio, production intégrée*, agriculture durable...);
- en améliorant la consommation d'énergie ;
- en favorisant la qualité de l'eau (mesures agro-environnementales) ;
- en s'engageant dans des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne - AMAP et l'approvisionnement local (circuits courts) ;
- en pratiquant la traction animale.

47 % des fermes d'animation déclarent être engagées en faveur du développement durable : 16 % dans un Agenda 21, 10 % dans un plan climat énergie territorial. Les autres ont déclaré pratiquer l'agriculture biologique, souscrire au projet « zéro phyto » (visant la réduction puis la suppression des pesticides), trier les déchets ou gérer les terres avec les animaux (pâturages).

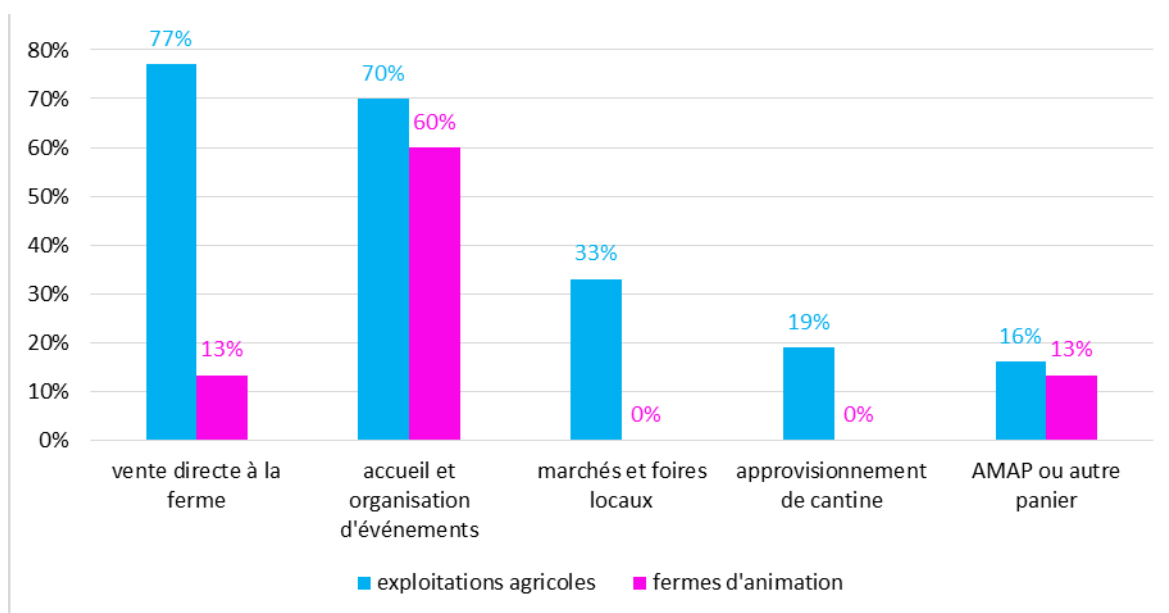
>> On constate un léger décalage entre les fermes pédagogiques tous types confondus qui réalisent des animations d'EEDD sans être dans le développement durable.

En effet, quatre fermes d'animation et deux exploitations agricoles n'ont pas déclaré s'être inscrit en faveur du développement durable tout en proposant cette thématique dans leurs animations.

La question « Votre ferme s'inscrit-elle dans une démarche de développement durable ? » étant posée dans le cadre du lien avec le territoire, on peut supposer que les fermes proposant des animations sur cette thématique agissent à leur niveau individuellement ou sur des actions qu'ils considèrent liées à l'agriculture (tri des déchets par exemple).

Les services de proximité rendus par les fermes pédagogiques

Fig. 18. Pourcentage de fermes pédagogiques proposant des services de proximité



Les 3/4 des **exploitations agricoles** proposant de la vente directe à la ferme accueillent 18 % de visiteurs de plus que celles ne faisant que de l'accueil pédagogique.

Elles s'impliquent également localement en participant à des marchés ou des foires, en intégrant des AMAP ou en approvisionnant des magasins locaux et des restaurateurs.

Quelques **fermes d'animation** ont une production suffisante pour proposer de la vente directe ou proposer des paniers.

>> Quel que soit le type de fermes pédagogiques, celles-ci sont nombreuses à organiser des événements, que ce soit sous forme de portes ouvertes, d'événements thématiques ponctuels ou en relation avec des projets territoriaux (Balade du goût, Ferme en fête, Festival de la terre, Festival de l'Oh ! du Val-de-Marne, Fêtes du printemps, etc.).

Conclusion et perspectives

En conclusion de cette enquête, on peut faire les constats suivants :

- les fermes pédagogiques agricoles et d'animation privilégient davantage leurs actions en faveur du développement durable dans les territoires par des prestations d'accueil, des services et ventes de proximité plutôt qu'en s'inscrivant dans des démarches d'Agenda 21 ou de Plan climat énergie territorial ;
- environ 700 000 personnes fréquentent les 73 fermes pédagogiques ayant répondu à l'enquête, ce qui montre l'intérêt des publics pour ces types de structures et l'importance des thématiques liées à l'agriculture et à la nature ;
- il existe une bonne homogénéité du genre au niveau de l'emploi même si la répartition des tâches n'est encore pas égalitaire entre les femmes et les hommes ;
- en Île-de-France, le manque de formations spécialisées en agriculture et en pédagogie engendre des profils d'emplois très divers dans les deux types de ferme.

Il faut néanmoins souligner que l'engagement des fermes pédagogiques en faveur de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est en adéquation avec leur démarche de transition écologique, même si celle-ci n'est pas suffisamment développée au regard de la demande des publics, mais est en bonne voie.

Pour l'ARENE Île-de-France et la Bergerie nationale, les fermes pédagogiques agricoles ou d'animation constituent un levier d'action pour les territoires franciliens. Leurs activités de sensibilisation et d'éducation, les processus d'amélioration des structures et leurs capacités d'adaptation contribuent au changement de comportement des publics qu'elles accueillent. Elles s'inscrivent donc bien dans l'accompagnement de la transition écologique.

A l'issue de cet état des lieux, plusieurs perspectives apparaissent :

- développer des formations sur l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) agricole pour une meilleure prise en compte du développement durable ;
- développer des outils et des formations pour :
 - acculturer des porteurs de projet souhaitant développer une activité agricole, commerciale et d'animation ;
 - permettre aux porteurs de projet de choisir les stratégies les plus adaptées sur les statuts juridiques et fiscaux ;
 - accompagner les professionnels en fonction de leurs besoins.
- créer des passerelles entre les collectivités et les exploitations agricoles, acteurs économiques et pédagogiques des territoires ;
- faciliter la valorisation et la reconnaissance des fermes d'animation des collectivités au sein de leur entité ;
- accentuer la communication des fermes pédagogiques au sein de l'EEDD ;
- renforcer les liens et la complémentarité des savoir-faire entre les exploitations agricoles et les fermes d'animation, l'échange des compétences passe par la nécessité de créer un réseau régional accessible aux fermes d'animation car le réseau francilien « À la découverte de la ferme » ne regroupe actuellement que des exploitations agricoles pédagogiques.

Le développement des partenariats entre les fermes pédagogiques et les autres acteurs territoriaux ainsi que le travail de valorisation des actions exemplaires des fermes restent à poursuivre. Pour illustrer ces propos, l'ARENE Île-de-France et la Bergerie nationale ont choisi deux fermes, l'une agricole, la miellerie du Gâtinais, et l'autre d'animation, la ferme de Gally de Sartrouville.

Zoom sur deux fermes pédagogiques

Une exploitation agricole :

la miellerie du Gâtinais, nature et biodiversité comme passion

C'est en 1990 que Camille et Thierry Sergent, alors bénévoles au Conservatoire national des plantes médicinales de Milly-la-Forêt, achètent leurs premières ruches. Tout en exerçant d'autres métiers, et malgré un marché du miel encore timide, ils enrichissent progressivement leur cheptel à plusieurs centaines d'essaims ; d'apiculteurs amateurs, ils deviennent professionnels. Ils s'installent alors à Boutigny-sur-Essonne, vendent leur miel à une coopérative et commencent à accueillir du public.

Le parc naturel régional (PNR) du Gâtinais français leur permet de développer la vente directe de leurs produits, valorisée grâce à la marque du parc. C'est aussi grâce à une aide du PNR et du Conseil général de l'Essonne, qu'ils construisent en 2008 leur boutique à la ferme et des salles pédagogiques pour développer l'accueil du public.

Passionnés d'élevage, d'insectes et de botanique, ils développent un projet pédagogique autour de la biodiversité, englobant l'abeille domestique mais aussi les autres insectes de leur environnement et un jardin riche de plantes diverses et variées.



Vue d'une des salles pédagogiques

L'évolution de la demande de la clientèle vers des produits naturels et locaux leur permet de développer la vente directe. La communication faite dans les médias sur les problèmes que rencontrent les abeilles dans les régions où l'utilisation des pesticides est importante, attire un public curieux de se renseigner directement auprès de professionnels. Et ceux-ci peuvent les rassurer ! Au sein des zones boisées du PNR où les ruches sont localisées et dans lesquelles la transhumance est réalisée, il n'y a pas de perte d'abeilles. Elles butinent acacias, châtaigniers, bruyères et autres fleurs sylvicoles.

La biodiversité est au cœur du message transmis, soit par l'exposition permanente accessible aux personnes sensibilisées à la thématique et aux clients de la boutique, soit par les animations pédagogiques proposées aux scolaires.

Après avoir visité le jardin où « *si les humains sont les bienvenus, les insectes y sont prioritaires* », il est possible de découvrir une belle collection de nids de bourdons, guêpes, frelons, « abeilles sauvages », etc.

À côté d'une ruche vitrée, des élevages d'insectes (grillons, chenilles, capricornes...) et différents nichoirs à insectes (bourdons, abeilles solitaires, osmies...) sont visibles. De nombreux matériels, collections et outils pédagogiques « fait maison » permettent d'approfondir les connaissances des visiteurs. Ils sont complétés par un film sur le travail de l'apiculteur, l'extraction du miel et la production de la gelée royale.

Un projet pédagogique basé sur six séances (cinq en classe pendant l'hiver et une à la miellerie au printemps ou au début de l'été) est proposé à tous les élèves d'Île-de-France. Ce programme intègre des approches diverses (ludiques, scientifiques, sensorielles, observations, jeux de rôles, travaux pratiques...) et utilise de nombreux outils pédagogiques adaptés à l'âge des enfants. En plus de la découverte de la société des abeilles et du métier de l'apiculteur, la biodiversité est au cœur des animations par différentes entrées thématiques : le monde végétal, le monde des insectes, les plantes aromatiques et les épices, les plantes et le parfum. Au terme des six séances chaque enfant se voit remettre un diplôme de petit naturaliste. Pour les plus grands, les thèmes peuvent être abordés sous forme de conférences.

Camille et Thierry Sergent s'engagent en faveur du développement durable au niveau environnemental, social et économique de multiples façons : par leur type d'élevage au sein du PNR (pas d'antibiotique, produits naturels...), par la vente directe et la commercialisation du miel en vrac pour limiter les emballages, par le maintien de la biodiversité dans leur environnement proche, par leur action d'éducation à la biodiversité, mais aussi par des projets internationaux comme le développement de l'apiculture sur l'île de Socotra située entre le Yémen et la Somalie, avec des abeilles endémiques et la formation d'apiculteurs locaux.



Collections de nids de différents insectes



Nichoires à osmies

Pour en savoir plus : <http://www.miellieriedugatinais.fr>

Une ferme d'animation :

la ferme de Gally de Sartrouville, au cœur de la ville

S'étendant sur environ 2 hectares, la ferme de Gally de Sartrouville a été construite sur l'emplacement d'anciennes fermes maraîchères et d'élevage.

Cette ferme pédagogique d'animation a été inaugurée le 12 mars 2005 sous la responsabilité de Joël Rovelli. Comme la ferme de Gally de Saint-Cyr-l'École située dans la plaine de Versailles, les directeurs sont les frères Dominique et Xavier Laureau, exploitants agricoles depuis trois générations, engagés en faveur d'une agriculture de proximité responsable.

En créant la ferme de Sartrouville, la volonté de la famille Laureau est de transmettre un art de vivre et de faire découvrir la nature au cœur de la ville. Construite en bois, elle s'insère parfaitement dans le paysage urbain. Lorsqu'on se promène à Sartrouville, on n'imagine pas entendre des coqs chanter ou un âne braire ; pourtant citadins et animaux cohabitent. Basse-cour, cheval, vaches, moutons, chèvres, ânes, cochons et lapins constituent les pensionnaires de la ferme. La ferme de Sartrouville a lié un partenariat avec un agriculteur local qui vient chercher le fumier produit par les animaux environ tous les deux mois.



La basse-cour



Une des aires de pique-nique

Trois permanents, une dizaine d'employés (essentiellement des étudiants) assurent le fonctionnement, l'entretien de la ferme et ses animations. Elle dispose d'un jardin pédagogique avec un potager et de plusieurs salles spécialisées. Dans les salles pédagogiques se déroulent des ateliers de fabrication du pain, du jus de pomme, du beurre, de l'huile de colza, du savon..., ainsi que des ateliers consacrés au rempotage des plantes, au moulage d'empreintes d'animaux, à l'extraction du miel et au tissage du lin. Les animations pédagogiques sont principalement destinées au public scolaire et aux centres de loisirs.

Equipée d'un grand parking, elle peut recevoir deux autocars contenant quatre classes qui se répartissent en deux classes à l'extérieur et deux classes à l'intérieur. Il est possible de déjeuner sur les aires de pique-nique ou si le temps ne le permet pas, à l'intérieur dans des salles polyvalentes pouvant servir de réfectoire. Au-delà des thèmes liés à l'agriculture et à l'alimentation, la ferme sensibilise les enfants au tri sélectif. Pour les écoles de Sartrouville, elle applique un tarif préférentiel. Accessible à tous, notamment aux personnes en situation de handicap moteur, la ferme reçoit également de façon régulière les enfants de l'institut médico éducatif La Roseraie de Carrières-sur-Seine.



L'aire de jeu



Une des salles d'atelier pain

Comme la ferme de Gally située à Saint-Cyr-l'École, la ferme de Sartrouville reçoit les familles les week-ends, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Après la visite de la ferme, les enfants peuvent bénéficier d'une aire de jeu thématique (les abeilles, en 2012), s'inscrire à des ateliers ou même fêter leur anniversaire. Elle propose aussi des salles à la location pour organiser des séminaires et des événements, ainsi qu'une boutique qui vend des produits « maison » tels que miel, huile de colza ou jus de pomme. De quoi passer de bons moments en famille !

Quelques chiffres-clés :

En 2012, la ferme a reçu :

- 8 065 visiteurs (publics familles et individuels)
- 16 441 enfants issus de groupes scolaires et de centres de loisirs
- 1 707 enfants pour fêter leur anniversaire.

Pour en savoir plus : <http://www.ferme.gally.com>

Annexe 1

Questionnaire d'enquête pour les exploitations agricoles concernant : « L'état des lieux des fermes pédagogiques d'Île-de-France »

Organisme :
Nom : Prénom :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. :@ :
Web :

Statut de la ferme :

entreprise agricole collectivité association autre :

Adhésion à un ou plusieurs réseaux :

À la découverte de la ferme Bienvenue à la ferme Accueil paysan Chapeau de paille
 Graine Île-de-France autre :

Types d'exploitation :

grandes cultures cultures et élevage conventionnel
 biologique, biodynamique ou agro-écologique raisonné ou production intégrée
 autre :

Emplois et formations :

Nombre d'emplois dans la ferme pédagogique équivalent temps plein : femmes : hommes :
Femmes : nombre de CDI : nombre de CDD : ...
Hommes : nombre de CDI : nombre de CDD : ...

Travaux féminins :

accueil pédagogique des enfants
 vente directe et transformation
 travail agricole
 entretien ménager lié à l'accueil du public
 tâches administratives et comptables
 direction

Travaux masculins :

accueil pédagogique des enfants
 vente directe et transformation
 travail agricole
 entretien ménager lié à l'accueil du public
 tâches administratives et comptables
 direction

Formations :

Nombre de personnes ayant une formation agricole :
Nombre de personnes ayant une formation diplômante d'animation ou pédagogique :
Nombre de personnes ayant une formation agricole et une formation d'animation ou pédagogique :
Nombre de personnes ayant une formation non diplômante d'animation :
Autres types de formations :

Economie :

En chiffre d'affaires, quelle est la part de l'accueil pédagogique par rapport à l'activité agricole ? :
 < à 25 % entre 25 % et 50 % entre 50 % et 75 % > à 75 %

Accueil pédagogique proposé par la ferme :

- visite libre
- visite guidée
- animation participative
- animation spéciale développement durable
- adaptation des animations intégrant le développement durable
- jardin pédagogique

Publics accueillis :

- maternelle
- élémentaire
- collège
- lycée
- enseignement agricole
- enseignement supérieur
- établissement spécialisé
- 3^e âge
- centre de loisirs
- crèche
- famille
- touriste
- public international

Nombre de publics accueillis en 2011 :

Ce nombre est-il en augmentation ? : oui non

Accessibilité des publics :

- handicap moteur
- handicap visuel
- handicap auditif
- handicap mental
- autres :

Thème des animations :

- agriculture et métiers d'agriculteur-trice
- plantes cultivées et animaux d'élevage
- nature
- alimentation (origines et familles des aliments, saisons de production...)
- développement durable (énergie, climat, déchets, eau, social, économique...)
- autres :

Liens avec le territoire :

Partenariat(s) développé(s) avec :

- commune
 - communauté de communes / communauté d'agglomération / syndicat d'agglomération nouvelle
 - département
 - parc naturel régional
 - base de plein air et de loisirs
 - office de tourisme
 - comité départemental du tourisme
 - autre :
- Pour quel type d'actions ? :

Types de partenariat :

Votre ferme s'inscrit-elle dans une démarche de développement durable ? oui non
Si oui

- agenda 21 local
- plan climat énergie territorial
- autre :

Qui est à l'origine du partenariat ? : ferme collectivité

Dans le cadre d'un agenda 21 local ou d'un plan climat, quel type de partenariat est mis en place ? :

- soutien technique de la collectivité
 - convention de partenariat
 - prestation d'animations
 - autre :
- Pour quel type d'actions ? :

Services de proximité :

- vente directe à la ferme
- approvisionnement cantine scolaire ou autre collectivité
- AMAP ou autre panier
- marchés et foires locaux
- accueil ou organisation d'événement :
 - culturel
 - agricole
 - autres :

Remarques :

.....
.....
.....

Annexe 2

Questionnaire d'enquête pour les fermes d'animation concernant : « L'état des lieux des fermes pédagogiques d'Île-de-France »

Organisme :
Nom : Prénom :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : @ :
Web :

Statut de la ferme :

entreprise agricole collectivité association autre :

Adhésion à un ou plusieurs réseaux :

Graine Île-de-France
 autre :

Types de ferme :

animaux jardin pédagogique cultures / prairies parc
 en zone rurale en zone péri-urbaine en zone urbaine

Emplois et formations :

Nombre d'emplois dans la ferme pédagogique équivalent temps plein : femmes : hommes :
Femmes : nombre de CDI : nombre de CDD : ...
Hommes : nombre de CDI : nombre de CDD : ...

Travaux féminins :

accueil pédagogique des enfants
 vente directe et transformation
 travail agricole
 entretien ménager lié à l'accueil du public
 tâches administratives et comptables
 direction

Travaux masculins :

accueil pédagogique des enfants
 vente directe et transformation
 travail agricole
 entretien ménager lié à l'accueil du public
 tâches administratives et comptables
 direction

Formations :

Nombre de personnes ayant une formation agricole :
Nombre de personnes ayant une formation animalière :
Nombre de personnes ayant une formation agricole et une formation d'animation ou pédagogique :
Nombre de personnes ayant une formation diplômante d'animation ou pédagogique :
 BAFA et BAFD BEPJEPS ou ancien BEATEP BTS GPN autre :
Nombre de personnes ayant une formation non diplômante d'animation :
Autres types de formations :

Economie :

En chiffre d'affaires, quelle est la part de l'accueil pédagogique par rapport aux autres activités ? :
 < à 25 % entre 25 % et 50 % entre 50 % et 75 % > à 75 %

Accueil pédagogique proposé par la ferme :

- visite libre visite guidée animation participative animation spéciale développement durable adaptation des animations intégrant le développement durable

Publics accueillis :

- maternelle élémentaire collège lycée enseignement agricole
 enseignement supérieur établissement spécialisé 3^e âge centre de loisirs crèche
 famille touriste public international

Nombre de publics accueillis en 2011 :

Ce nombre est-il en augmentation ? : oui non

Accessibilité des publics :

- handicap moteur handicap visuel handicap auditif handicap mental

autre :

Thème des animations :

- agriculture et métiers d'agriculteur-trice plantes cultivés et animaux d'élevage nature
 alimentation (origines et familles des aliments, saisons de production...)
 développement durable (énergie, climat, déchets, eau, social, économique...)

autre :

Liens avec le territoire :

Partenariat(s) développé(s) avec :

- commune
 communauté de communes / communauté d'agglomération / syndicat d'agglomération nouvelle
 département parc naturel régional base de plein air et de loisirs

office de tourisme comité départemental du tourisme autre :

Pour quel type d'actions ? :

Types de partenariat :

Votre ferme s'inscrit-elle dans une démarche de développement durable ? oui non

Si oui

- agenda 21 local plan climat énergie territorial autre :

Qui est à l'origine du partenariat ? : ferme collectivité

Dans le cadre d'un agenda 21 local ou d'un plan climat, quel type de partenariat est mis en place ? :

- soutien technique de la collectivité convention de partenariat prestation d'animations

autre :

Pour quel type d'actions ? :

Services de proximité :

accueil ou organisation d'événement :

- culturel agricole autre :

lieu de rencontre sociale et d'intégration vente directe à la ferme, AMAP ou autre panier

marchés locaux

Remarques :

.....
.....
.....

Annexe 3

Coordonnées des fermes pédagogiques ayant répondu à l'enquête

Organisme	Coordonnées		
Paris			
Ferme de Paris	1 route du pesage - Bois de Vincennes	75012	Paris
Seine-et-Marne			
Ferme de la Vue	Ferme de la vue	77133	Féricy
Ferme de La Mercy	La Mercy	77160	Chenoise
Ferme pédagogique de St-Hilliers	Hameau de Savigny	77160	Saint-Hilliers
Ferme de Châtenoy	1 rue de la Mairie	77167	Châtenoy
L'escargotière d'Iverny	Chemin d'Iverny	77170	Servon
Bergerie Fontaine Clairette	Route des Ricordeaux	77170	Nanteau-sur-Lunain
Ferme pédagogique de Dammarie-lès-Lys	170 avenue Henri Barbusse	77190	Dammarie-lès-Lys
SAN de Sénart	La Futaie - RD 346 - Bois de Bréviande	77240	Vert-Saint-Denis
Cueillettes de Compans	23 rue de l'Église	77290	Compans
FERMEMBUL	Avenue Vila Nova de Famalicao	77310	Saint-Fargeau-Ponthierry
Labymais de la Brie	6 impasse des Guins - Hameau de Grenet	77320	Saint Barthélémy
Les Grands Courbons	3 rue du Bois des Grands Courbons	77320	Chevru
Ferme "La Bergerie"	Hameau de Vignory	77320	Cerneux
La ferme de St Thibault EARL	Rue Pasteur	77400	Saint-Thibault-des-Vignes
La ferme pédagogique de La Prée	33 route de Charny	77410	Messy
Jardin du Point du jour	Le Point du Jour	77510	Verdelot
Osier du Morin	Hameau du Point du Jour	77510	Verdelot
Ferme de Grandmaison	18 rue Carrouge	77540	Lumigny
Cueillette du Plessis	D 20 - Route de Lumigny	77540	Lumigny
Ferme de Mauperthuis	D 21	77580	Sancy-les-Meaux
Association Hi-Han	BP 34	77680	Roissy-en-Brie
Ferme de Filbois	17 rue Grande	77750	Aufferville
Objectif Terre 77	Le Bois Charme	77820	Le Chatelet-en-Brie
L'escargot de France JANIC	Ferme de l'écluse	77830	Pamfou
La ferme des autruches	1 Grande Rue	77940	Montmachoux
Yvelines			
L'école de la campagne	Fort du trou d'Enfert	78160	Marly-le-Roi
Ferme Pédagogique de La Base de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines	Base Régionale de Plein Air et de Loisirs - Rond Point Eric Tabarly - RD 912	78190	Trappes
Ferme de Mantes-la-Jolie	Hôtel de Ville - 13 rue Nungesser et Coli	78200	Mantes-la-Jolie
Ferme ouverte de Gally	RD 7 Route de Bailly	78210	Saint-Cyr-l'École
Association Relais nature	Domaine de la cour Roland	78350	Jouy-en-Josas
GAEC Ferme de Coubertin	ferme de Coubertin	78470	Saint-Rémy-lès-Chevreuse
La ferme de Gally	33 rue de Chatou	78500	Sartrouville
Bergerie Nationale	Parc du Château - CS 40609	78514	Rambouillet Cedex
La chèvrerie des 3 Ponts	La Chèvrerie des 3 Ponts	78610	Auffargis
Ferme de la Noue	Ferme de la Noue	78720	La Celle-les-Bordes
Ferme de Bissy	Rue Bissy	78830	Bonnelles
Ferme de Grignon	AgroParisTech	78850	Thiverval-Grignon
SCEA Les vergers des Préaux	Domaine des Préaux	78920	Ecquevilly
Le Clos du Bassin	RD113	78920	Ecquevilly
EARL Ferme Lecoq	1 rue des Vignettes - Hameau de la Fortelle	78980	Longnes

Essonne			
Au jardin de ville sauvage	RN 20	91150	Étampes
Ferme du Bel Air	19 route de Gif	91190	Villiers-le-Bâcle
Ferme de Grigny	Hôtel de Ville - Route de Corbeil	91350	Grigny
Ferme de Chilly-Mazarin	Hôtel de Ville - Place du 8 mai 1945	91380	Chilly-Mazarin
Ferme de Bulas	7 Grande Rue	91410	Châtignonville
Menthe Poivrée	4 rue de l'Église	91490	Oncy-sur-École
Cressonnière du Moulin du ruisseau	D948	91490	Moigny-sur-École - Courances
EPNAK	Château de Gillevoisin	91510	Janville-sur-Juine
Relais Nature de Bièvres	Domaine de la Ferme Ratel	91570	Bièvres
L'enclos des chevrettes	RD 148	91580	Villeneuve-sur-Auvers
Ferme de Noncerve	Ferme de Noncerne	91590	La Ferté-Alais
Ferme pédagogique de la Grange aux Moines	3 RD 83	91590	La Ferté-Alais
Elevage de la Doudou		91630	Cheptainville
Cressonnière Villa Paul SARL	17 route de Courcelles	91660	Méréville
Ferme de Sainte Geneviève des Bois	Hôtel de Ville - Place Roger Perriaud	91700	Sainte-Geneviève-des-Bois
Cressonnière du moulin vaux	Impasse du Moulin-Vaux	91780	Saint-Hilaire
Ferme de la Cour verte	3 rue du Fossé de Châtre	91810	Vert-le-Grand
Le jardin du maraîcher	Rue des Sablons - Ferme la Croix Saint André	91810	Vert-le-Grand
Miellerie du gâtinais	7 et 9 chemin de la Jonnerie	91820	Boutigny-sur-Essonne
Hauts-de-Seine			
L'Enfance de l'Art, Ferme du Piqueur	2 rue des Longs-Prés	92100	Boulogne-Billancourt
Ferme des Chanteraines	76 boulevard Charles de Gaulle	92390	Villeneuve-la-Garenne
Ferme pédagogique municipale de Rueil-Malmaison	23 rue des Talus	92500	Rueil-Malmaison
Seine-Saint-Denis			
Ferme pédagogique Ville de Rosny-sous-Bois	24-26 rue Jules Guesde	93110	Rosny-sous-Bois
Val-de-Marne			
La ferme du parc des meuniers	60 rue Charles Nungesser	94290	Villeneuve-le-Roi
Association Ferme traditionnelle éducative	155 rue de Verdun	94520	Mandres-les-Roses
La ferme du Saut du Loup	Rue du Lieutenant Petit le Roy	94550	Chevilly-Larue
Ferme des Gondoles - Mairie de Choisy-le-Roi	Chemin de l'exploitation, ferme des gondoles	94600	Choisy-le-Roi
Val-d'Oise			
AJIR	69 rue de Chantepuits	95220	Herblay
Ferme d'Ecancourt Association d'éducation à l'environnement	Cour Murier	95280	Jouy-le-Moutier
Association Lamifa	16 rue Suzanne Valadon	95360	Montmagny
Ferme des Condos	5 rue du Chemin des Dames	95400	Arnouville-lès-Gonesse
Ferme de la distillerie EARL Delacour	1 Grande Rue	95450	Gouzangrez
Accueil formation loisirs	Ferme de Boucagny	95710	Chaussy

Annexe 4 : circulaire interministérielle

République Française

Ministère de l'Éducation Nationale
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION ET DU DEVELOPPEMENT

Ministère de la Jeunesse et des Sports
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION POPULAIRE

<p>Direction de l'Enseignement Scolaire 107, rue de Grenelle - 75007 PARIS</p> <p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche 1 ter avenue de Lowendal – 75349 PARIS 07 SP Tél. 01 49 55 53 05 – Fax. 01 49 55 50 68</p> <p>Direction Générale de l'Administration des Finances et des Affaires Internationales 20, avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP Tél. 01 42 19 17 57 – Fax. 01 42 19 18 36</p> <p>Direction de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire 78, rue Olivier de Serres – 75739 PARIS Cedex 15 Tél. 01 40 45 98 65 D Fax. 01 40 45 92 92</p>	<p>Circulaire DESCOA9-N° 108</p> <p>Circulaire DGER/FOPDAC/C2001-2002</p> <p>Circulaire DGAFAI/ATEG-0100.149.C</p> <p>Circulaire DJEP/N° 01097</p> <p>Date : 5 avril 2001</p>
--	---

Plan de diffusion	Plan de diffusion
<p>Pour exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préfets de région - Préfets de département - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt (D.R.A.F.) - Rectorats et inspections académiques - Directions régionales de l'environnement (D.I.R.E.N.) - Directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports (D.R.D.J.S.) - Directions départementales de la jeunesse et des sports (D.D.J.S.) - Directions de l'agriculture et de la forêt (D.A.F.) - Services régionaux de la formation et du développement (S.R.F.D.) - Services de la formation et du développement (S.F.D.) 	<p>Pour information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrations centrales des ministères de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la pêche, de l'aménagement du territoire et de l'environnement et de la jeunesse et des sports - Inspection de l'enseignement agricole - Inspection générale de l'agriculture

Depuis 1992, une commission interministérielle composée des ministères de l'Education Nationale, de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, de la Jeunesse et des Sports et récemment de la Justice, veille au développement qualitatif des fermes pédagogiques.

Dans le cadre de cette commission et en raison de l'accroissement de la demande sociale et éducative autour de la découverte de la ferme, les ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la pêche, de l'aménagement du territoire et de l'environnement et de la jeunesse et des sports ont jugé nécessaire de définir les structures et le rôle de fermes pratiquant un accueil pédagogique en termes d'objectifs et de publics. Ils ont aussi souhaité rappeler le rôle des services déconcentrés et de l'ensemble des partenaires institutionnels en matière d'actions éducatives, d'animation, d'accueil ainsi que de séjours pédagogiques.

DEFINITION

La commission interministérielle a défini la notion de ferme pédagogique.

La ferme pédagogique est une structure présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueille régulièrement des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire ou extra scolaire et qui souhaite développer cette activité.

Il existe deux types de ferme pédagogique :

Les fermes d'animation

Les fermes d'animation sont des fermes urbaines ou périurbaines, avec peu ou pas de production agricole commercialisée. Elles ont été créées pour accueillir prioritairement des enfants, mais leur public se diversifie de plus en plus. Ces structures disposent d'une grande diversité d'espèces animales domestiques ; la découverte de la ferme dans son environnement permet de mieux comprendre les liens ville-campagne.

Les exploitations agricoles

Les exploitations agricoles gardent leur fonction première de production et accueillent des enfants, des jeunes ou des adultes de façon régulière dans le cadre scolaire ou extra scolaire. Elles permettent à l'enfant et à l'adulte de découvrir, à travers l'animal et les cultures, les métiers de la terre et les productions à l'échelle du consommateur.

Elles permettent aux acteurs ruraux de diversifier leurs activités, participant ainsi à la multifonctionnalité de l'agriculture. Les deux types de structure ont en commun, outre leurs objectifs pédagogiques, une mission reconnue d'insertion sociale en accueillant tout public. Toute structure répondant à ces définitions peut prendre la dénomination de ferme pédagogique, qu'elle appartienne ou non à un réseau.

Ces structures peuvent relever de plusieurs types de statuts et appellations. Ainsi, certains réseaux les désignent sous l'appellation de "fermes d'animation éducatives", "fermes d'accueil", "fermes ouvertes", etc.

Les fermes pédagogiques peuvent être isolées ou au contraire insérées dans un réseau départemental, régional ou national.

Les fermes pédagogiques peuvent avoir le statut associatif, relever de la tutelle administrative et financière d'une municipalité ou se trouver au sein d'une exploitation agricole ou encore d'un établissement d'enseignement agricole.

Elles peuvent aussi relever de différentes réglementations selon les cas. Ainsi lorsque les séjours avec hébergement durent plus de cinq nuits et accueillent plus de 12 mineurs pendant les congés scolaires, elles doivent être déclarées comme centres de vacances.

OBJECTIFS

Les fermes pédagogiques doivent viser plusieurs objectifs

1° proposer des approches pédagogiques variées

Qu'elle soit en zone urbaine, périurbaine ou rurale, dite "d'animation" ou "agricole", la ferme pédagogique est un lieu privilégié pour l'éducation à l'environnement. Elle permet des approches variées : sensible, sensorielle, scientifique, créative, ludique et permet d'ancrer l'enseignement dans le réel et le concret.

2° initier à l'économie agricole

Le public (jeunes et adultes) découvre les enjeux et les contraintes du monde rural et agricole. A partir de la ferme, unité agricole, il comprend mieux la notion de filières, est sensibilisé à la qualité des produits et de l'alimentation.

3° appréhender les relations ville-campagne

La découverte de la ferme dans son environnement permet de mieux comprendre les liens qui existent dans les domaines économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

4° contribuer au développement local

La ferme, lieu d'accueil pour le public, contribue au dynamisme du territoire et renforce les partenariats entre les acteurs locaux.

5° responsabiliser l'individu

Le jeune apprendra à réguler son comportement pour mieux respecter le vivant. En prenant des responsabilités, il fait ainsi l'apprentissage de la citoyenneté.

PUBLICS

La ferme est un lieu d'apprentissage pour les enfants et les jeunes quel que soit leur milieu social ou culturel. Elle les accueille lors de séjours ponctuels, sur plusieurs jours ou échelonnés dans l'année en complément d'activités organisées par des centres de vacances et de loisirs ou par des associations d'éducation populaire et de jeunesse

A - Dans le cadre scolaire

Dans le cadre scolaire, les fermes pédagogiques peuvent accueillir des enfants de la maternelle au collège.

La circulaire n° 99-136 du 21/09/99 du ministère de l'Éducation Nationale rappelle que les sorties scolaires relèvent de trois catégories :

- 1) Les sorties scolaires régulières inscrites à l'emploi du temps sont autorisées par le directeur d'école. Elles sont obligatoires et gratuites.
- 2) Les sorties occasionnelles sans nuitée, sur une ou plusieurs journées consécutives (mais sans hébergement) sont autorisées par le directeur d'école. Elles peuvent être obligatoires (et dans ce cas gratuites) ou facultatives.
- 3) Les sorties scolaires avec nuitée (s) sont autorisées par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services départementaux de l'Éducation Nationale. Elles sont facultatives.

B - Dans le cadre extra scolaire

Dans le cadre extra-scolaire pour l'accueil des mineurs, trois cas peuvent se présenter :

- la ferme pédagogique bénéficie d'une habilitation CLSH (Centre de loisirs sans hébergement)
 - la ferme pédagogique est déclarée comme C.V. (centre de vacances) et accueille des enfants en séjour avec hébergement.
- Elle doit dans ces deux cas répondre notamment à la réglementation relative aux CLSH ou aux C.V., en ce qui concerne les normes d'encadrement, d'hygiène et de sécurité.
- La ferme pédagogique peut aussi recevoir des enfants provenant de structures CLSH ou CV qui intègrent cette activité dans leur projet pédagogique. Dans ce cas, ce sont les réglementations générales qui s'appliquent (cf. : "rôle des services déconcentrés", ci-dessous).

Les projets des fermes pédagogiques peuvent s'inscrire dans les politiques locales de jeunesse et notamment dans les Contrats éducatifs locaux (CEL).

ROLE DES SERVICES DECONCENTRES

Chaque administration déconcentrée utilisera ses compétences pour assurer un suivi et un contrôle éventuel dans une démarche concertée, compte tenu de l'importance du développement de ces structures et des difficultés qu'elles peuvent rencontrer en raison de leur complexité. Ce travail au niveau départemental et régional sera conduit en lien, si possible, avec les autres administrations concernées (DDASS, Rectorats, Inspections académiques, etc). L'objectif de ce travail en commun vise à renforcer la qualité des projets d'accueil et d'animation et des formations des animateurs et accueillants.

Si nécessaire, les services déconcentrés conseilleront et orienteront les animateurs et accueillants vers les diverses structures de formations départementales, régionales ou nationales connues de chacune des administrations.

Ils veilleront à ne pas privilégier un réseau plutôt qu'un autre ou une ferme inscrite dans un réseau plutôt qu'une ferme isolée.

Les critères d'appréciation de l'accueil en ferme pédagogique doivent être le respect des différentes réglementations dont l'application relève des attributions de chacun des ministères concernés (protection des mineurs, sorties dans le cadre scolaire, hébergement et restauration, santé et protection animale) et la qualité du projet éducatif et pédagogique.

Ils favoriseront le partenariat avec les structures ou les personnes-ressources locales.

Les services déconcentrés resteront également vigilants à toute dérive idéologique potentielle.

Le Directeur de l'Enseignement Scolaire

Le Directeur Général de
Enseignement et de la Recherche

Le Directeur Général de l'Administration et du
Développement

La Directrice de la Jeunesse
et de l'éducation Populaire

Lexique

Source : cahier technique de la Bergerie nationale « Fermes pédagogiques et agriculture durable », décembre 2011.

* Agriculture biologique

Il s'agit d'un mode de production basé sur le respect des cycles naturels et de la vie. L'agriculture biologique a pour but de conserver la fertilité des sols et la santé des animaux par le respect des cycles naturels, la prévention des maladies et le refus des intrants chimiques. Les règles de production et de transformation des produits biologiques sont fixées par un cahier des charges décliné pour chaque type de production.

* Agriculture conventionnelle

La culture des plantes repose sur l'utilisation d'engrais de synthèse et de pesticides (ou produits phytosanitaires) pour améliorer les rendements. En ce qui concerne l'élevage des animaux, les agriculteurs-trices ont recours à l'utilisation de produits vétérinaires de synthèse. Tous ces produits ont pour but de lutter contre des plantes, des animaux, des champignons et moisissures, des virus ou des bactéries qui nuiraient aux cultures et aux animaux d'élevage.

* Agriculture raisonnée

Dans ce mode de production, les cultures et les animaux d'élevage sont observés et surveillés de près afin de déceler la présence et de suivre la nature du développement des êtres nuisibles et des organismes utiles. Pour ce faire, un ensemble de méthodes d'observation codifiées a été mis en place qui permet d'évaluer le risque réel des dommages par rapport à des seuils de tolérance économiques établis pour la plupart des organismes nuisibles. Si l'agriculteur décide de l'opportunité d'un traitement, il utilise un produit phytosanitaire suffisamment sélectif pour épargner les antagonistes en choisissant l'époque d'intervention. Une fumure raisonnée est aussi apportée aux plantations grâce à un plan d'épandage dans le souci d'obtenir un équilibre minéral et organique du sol pour un développement physiologique équilibré de la plante. C'est ce qu'on appelle une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et des engrais. L'agriculture raisonnée possède un cadre officiel (article L.640-3 du code rural et décret n°2002-631 du JO du 28 avril 2002) et un cahier des charges.

* Agro-écologie

D'après la définition de Miguel Altieri, l'agro-écologie est une discipline scientifique qui prend en considération l'étude de l'agriculture dans une perspective écologique. Elle se définit comme un cadre théorique dont l'objectif est d'analyser les processus agricoles d'une manière plus large. L'agro-écologie considère les écosystèmes agricoles comme des unités de base d'étude ; et dans ces systèmes, les cycles minéraux, les transformations de l'énergie, les processus biologiques et les rapports socioéconomiques font l'objet de recherches et sont analysés comme un tout.

* Condition pédoclimatique

Climat interne du sol, caractérisé par les conditions saisonnières de température, d'hydromorphie, d'aération, de pression partielle en CO₂.

Source : dictionnaire Larousse

* Production intégrée

Les systèmes de production intégrés sont des modes de production qui privilégient le respect des équilibres écologiques et la mise en œuvre de moyens préventifs pour limiter les impacts environnementaux de la production agricole. Les pesticides ou les produits vétérinaires y sont utilisés en dernier recours quand les autres moyens de lutte préventive (diversification des variétés et des espèces cultivées, choix de variétés et de races adaptées aux conditions pédoclimatiques) ou curatifs (lutte biologique à l'aide d'auxiliaires tels que les coccinelles, les syrphes...) ne suffisent pas.

Contacts

- **L'ARENE Île-de-France** favorise l'intégration du développement durable en Île-de-France. Elle repère, suscite et diffuse les pratiques de la transition écologique et sociale et du développement durable auprès des acteurs et des territoires, en particulier sur les questions liées aux problématiques de l'énergie et du climat, en cohérence avec les priorités politiques régionales et les attentes des collectivités franciliennes. Elle impulse et participe à la mise en mouvement des territoires franciliens.
- **La Bergerie Nationale** a pour mission de dispenser un enseignement en formation initiale et de développer des actions de formation continue, de recherche et de développement dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement. Centre national de ressources sur le thème de l'agronomie et de l'environnement, l'établissement met en œuvre ces actions en insistant notamment sur les relations qui peuvent exister entre l'homme et l'animal, entre l'agriculture, la zootechnie et le milieu périurbain. Le département 3DFI a pour vocation d'être interface entre recherche, développement et formation, il est plus particulièrement au service de l'enseignement agricole. Il travaille à la déclinaison du développement durable dans les territoires ruraux et périurbains pour l'ensemble des activités de production et de transformation agricole et sylvicole, ou des activités dans leur prolongement (alimentation, accueil, etc.). Cette déclinaison conduit à mettre en œuvre des actions d'éducation au développement durable du citoyen au professionnel.



ARENE Île-de-France

94 bis, avenue de Suffren
75015 Paris
Tél. : 01 82 52 88 00
Contact : **Hélène Sanchez**
cheffe de projet écocitoyenneté
Tél. : 01 82 52 88 33 / 06 89 26 23 85
h.sanchez@areneidf.org
www.areneidf.org



Bergerie nationale

Parc du château - CS40609
78514 Rambouillet Cedex
Tél. : 01 61 08 68 70
Contact : **Marie-Sylvie Coquillaud Auffret**
chargée de mission fermes pédagogiques
Tél. : 01 61 08 68 71
ae.fermepeda.bn@educagri.fr
<http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/>